

Chers membres du réseau de l'ancienne SSAB, chers intéressés,

**Je me réjouis si vous vous inscrivez dès maintenant pour le congrès du 21 mars 2024, [ici](#).**  
(Participation à Zurich ou en ligne, 13h - 18h).

Dans le cadre du congrès de mars, nous présentons dans ce courriel un bref aperçu des différents efforts effectués par les acteurs étatiques pour encadrer le développement et l'utilisation de l'IA. Il s'agit également de la question du leadership au sein des communautés d'États, car une gouvernance de l'IA acceptée au niveau mondial est apparemment hors de portée dans notre monde fortement polarisé.

### **Des contrôles avec des réglementations étatiques ?**

Plusieurs organisations étatiques s'occupent intensivement des questions de régulation, car l'autorégulation des entreprises informatiques ne devrait pas suffire. Ainsi, l'OCDE s'est penchée dès 2019 sur les principes de l'IA et les principes directeurs pour la gouvernance de l'IA ([ici](#)), accueillis favorablement par le G20. Les chefs d'État et de gouvernement du G7 ont adopté en octobre 2023 leur [Leaders' Statement on the Hiroshima AI Process](#). L'ONU s'est également penchée sur le sujet, et il faut noter les [recommandations de l'UNESCO](#) de 2021.

Le Premier ministre britannique Rishi Sunak a réussi un coup de maître. Début novembre 2023, il a invité les gouvernements et les géants de la technologie à un sommet international sur l'IA près de Londres. Vingt-huit représentants gouvernementaux ont ensuite signé la « [Bletchley Declaration](#) ». Celle-ci prévoit un réseau scientifique international pour l'identification des risques de sécurité de l'IA, ainsi que des tests de sécurité pour les nouveaux modèles d'IA. Les États-Unis, la Chine et l'UE étaient également représentés. La Suisse était présente avec le conseiller fédéral Albert Rösti ([communiqué de presse](#)) et a également signé le document. Un deuxième sommet doit avoir lieu dans les six mois en Corée du Sud, un autre dans environ un an en France.

Peu de temps avant la déclaration de Bletchley – sans doute pour souligner le leadership des États-Unis – le président américain Joe Biden a signé un [Executive Order](#) qui prévoit notamment de nouvelles normes de sécurité et des tests de sécurité avant l'introduction de puissantes applications d'IA.

L'UE tente de maintenir son rôle de précurseur. Le 8.12.2023, le **Conseil de l'UE (Conseil des ministres)** a adopté le projet de lois pour [l'Artificial Intelligence Act \(AI Act\)](#). Entre-temps, celui-ci a passé les premiers barrages au sein de l'UE. L'approbation du Parlement européen, encore nécessaire, est considérée comme une formalité. Avec cette première loi sur l'IA au monde, l'UE espère établir des normes internationales, comme elle l'a fait avec le règlement de base sur la protection des données. Après l'entrée en vigueur, la mise en œuvre technique prendra encore beaucoup de temps et nécessitera de gros efforts. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'on pourra voir l'impact de l'AI Act. L'UE était consciente du problème que représente une réglementation trop contraignante, qui pourrait freiner l'innovation dans les États membres et mettre l'Europe à la traîne par rapport aux États-Unis et surtout à la Chine. Au Conseil de l'Europe, c'est un Suisse, Thomas Schneider, vice-directeur de l'OFCOM, qui préside le [comité sur l'IA \(CAI\)](#), lequel entend également présenter des réglementations au printemps 2024.

### **Comment la Suisse se positionne-t-elle ?**

Par [décision du Conseil fédéral](#) du 22.11.2023, l'OFCOM a été chargé de proposer, d'ici fin 2024, des réglementations qui devront être compatibles avec l'AI Act de l'UE et les réglementations de la Commission IA du Conseil de l'Europe. Ces réglementations donneront lieu à des discussions.

Selon l'association économique faitière **economiesuisse**, des réglementations dans les lois existantes suffisent, [ici](#). Si les réglementations sont trop contraignantes – comme l'AI Act de l'UE – la Suisse pourrait prendre du retard en matière d'innovation et perdre de son attractivité. Pour d'autres organisations, les réglementations de l'AI Act ne sont pas satisfaisantes, par exemple pour Dr Angela Müller, **AlgorithmWatch**, qui s'est exprimée [ici](#).

Lors du congrès de mars, nous recevrons plus d'informations sur les réglementations étatiques dans l'input **d'Isabelle Lois, Senior Policy Advisor, OFCOM**.

Avec nos salutations les meilleures,  
Pour le réseau de l'ancienne FSFA : Hanna Muralt Müller

**Nouveau droit de la protection des données : Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail, veuillez me contacter !**